

LE

# SPORT UNIVERSEL

## ILLUSTRÉ



Cliché J. Delton.

LE COLONEL S.-F. CODY, QUI VIENT DE SE TUER EN AÉROPLANE  
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE PRISÉ EN 1893, ÉPOQUE OU SES EXPLOITS HIPPIQUES FIRENT SENSATION A PARIS

## CHRONIQUE

La composition et l'impression du *Sport Universel* ayant dû se faire plus tôt cette semaine en raison de la fête de l'Assomption, il n'a pu être tenu compte dans cette chronique des réunions postérieures à celle de mardi, à Deauville.

Le programme de cette journée comprenait le Critérium, la première épreuve importante du meeting pour les deux ans. On n'ose pas trop, jusqu'à nouvel ordre, appliquer cette qualification au Prix Yacowlef, le lot n'en était pas déplaisant, mais l'un des concurrents qui ont figuré honorablement, Clondir, n'a pas mieux fait dimanche dans le Prix d'Houlgate contre des adversaires qui ne semblent pas avoir grandes prétentions. Le vainqueur de ce Prix Yacowlef, Sardanapale, est un fils de Prestige, que, la veille précisément, à la première vacation des ventes annuelles, l'écurie Vanderbilt avait laissé partir pour 18.000 fr. ; somme ultra-modique, si on la compare à celle qui eût été certainement demandée, il y a encore deux ou trois ans, pour le fils de Pompon. Sardanapale, malheureusement, paraît avoir les aplombs critiquables qui ont rendu si brève sur le turf, si cahotée et en définitive si décevante au haras, la carrière de son père. En règle générale d'ailleurs, et à moins d'accident bien caractérisé nécessitant un retrait prématuré du service actif, la prudence veut que l'on se méfie comme étalons des chevaux qui n'ont pu courir et gagner après leur troisième année, quelque brillants et impressionnants qu'aient pu être leurs exploits à cet âge. Les enseignements du passé à cet égard ont trouvé de nouvelles et incessantes confirmations dans les résultats de ces dernières années et dans les succès toujours croissants de reproducteurs tels que Upas, Omnium, Elf, Maximum, qui avaient pu tout d'abord être dédaignés au profit de rivaux à la renommée tapageuse, mais aux titres peu solides.

A ces noms on doit joindre sans la moindre hésitation celui du Roi Soleil, dont Prédicateur promet déjà, non moins certainement, d'être le digne héritier et continuateur. Mais jusqu'ici — et nous voilà déjà presque aux deux tiers de la campagne de plat — le cheval du baron de Rothschild est malheureusement le seul quatre ans qui ait fait preuve chez nous d'une réelle valeur, et il y a là pour notre élevage une situation inquiétante sur laquelle ne doit pas nous aveugler l'éclat, si vite obscurci souvent, des astres découverts chaque mois, sinon chaque semaine, au sein des générations ultérieures. Les seuls animaux de la production de 1909 qui aient gagné à ce jour une somme un peu respectable, bien que ne pouvant entrer en comparaison avec le chiffre de Prédicateur, sont Foxling, dont les 120.000 francs sont dus presque uniquement à sa chanceuse victoire du Grand Prix de Nice; Wagram II, pour laquelle il n'est plus d'espoir d'augmenter son crédit actuel de 66.000 francs; Saint Ange III et Lynx Eyed qui ont, de façon plus ou moins heureuse peut-être, dépassé les 50.000; The Irishman qui en approche; Shannon et Hardie qui n'ont pas encore atteint les 40.000, mais qui sont peut-être les plus capables de prendre place en fin d'année derrière le fils du Roi Soleil, à distance toutefois respectueuse, très respectueuse. L'ensemble, n'est-ce pas? reste bien pauvre. Il est vrai qu'on pourrait le corser en allant repêcher au milieu de nos jeunes steeple-chasers ceux qui ont encore conservé leurs droits au titre de reproducteurs: Ultimatum, Marteau, par exemple; et sans doute, ils y feraient assez bonne figure sous tous les rapports.

Si satisfaisante d'ailleurs qu'elle ait été, la dernière victoire de Prédicateur dans le Prix Florian de Kergorlay n'a rien d'extraordinaire. Sur cette distance, De Viris ne compte pas; Bénédicte de Soulac s'est trouvé arrêté en route par une boiterie qui va l'obliger sans doute à une retraite définitive; Gorgorito n'a pu encore retrouver sa forme de l'été dernier; Orsonville, qui seul a fait figure honorable dans la course, ne s'est pas encore classé, malgré sa victoire du Saint-Léger de Caen, parmi les animaux de grand ordre; étant fils de Maximum, il peut aller en s'améliorant et faire à son tour un bon quatre ans, mais, à l'heure actuelle, cela reste encore dans le domaine de l'hypothèse.

Parmi les aînés de Prédicateur, deux chevaux de cinq ans viennent de se très bien comporter: Cassin, après avoir pris la seconde place, entre Cyprine et Genillé, dans le Prix de Pont-l'Évêque, a montré une forme assez analogue à celle d'Orsonville en battant, dans le Prix Hocquart, Champoreau, plus Bénédicte de Soulac, déjà mal en train probablement; Templier III, qui n'avait pas eu le temps de trouver sa véritable action sur la distance trop courte du Prix du Cinquantenaire, a pu, sur les 2.000 mètres du Prix de Victot, repousser l'attaque de Baldaquin.

Et le nouvel échec de celui-ci serait vraiment une note fâcheuse pour la génération des trois ans, si l'on ne pouvait se dire, d'une part, que le fils de Go to Bed se trouve sans doute dans une période de déclin plus ou moins accentué, d'autre part, qu'il n'avait peut-être dû qu'à un ensemble de circonstances extraordinairement favorables sa place du Derby et le rang qu'elle lui a fait octroyer parmi les protagonistes de son année.

Les deux chevaux placés derrière Orsonville, à Caen, dans le Saint-Léger, ont reparu mardi, et tous deux ont gagné; mais, tandis que Vermet, grâce au train soutenu assuré par sa camarade Veillée, mettait Démon à la raison dans le handicap Prix de Saint-Pair du Mont, Champoreau devait partager le Prix des Dunes avec Rosimond qui lui rendait onze livres: les honneurs de la course étaient donc pour ce dernier... ou pour son jockey Mac Gee, qui a été tout particulièrement heureux jusqu'ici sur la piste de Deauville.

Et maintenant il faut bien en revenir aux deux ans, pour lesquels c'est toujours un peu la même chanson que les années précédentes: les représentants de l'écurie Vanderbilt continuent à s'y distinguer, suscitent les mêmes espoirs qu'avaient suscités jadis les Montrose, les Didius, les Freeman, les Gloster, mais pouvant laisser craindre aussi les mêmes trahisons pour l'avenir. Ghiberti (un fils du jeune étalon Northeast) s'est réhabilité d'un début malheureux à Ostende en gagnant le Prix Calenge à Cabourg, sur Esmeir et Miette qui avaient déjà fait leurs preuves de vitesse; puis Diderot (un Maintenon) a enlevé très hiérarchiquement le Critérium de Deauville sur les gagnants du Prix de Honfleur et du Prix de Villers et sur le second du Prix Yacowlef: c'est Maestria qui s'est le mieux défendue contre lui. New Star, qui avait été si près de gagner le Deuxième Critérium à Chantilly, n'a pas fait non plus trop mauvaise figure.

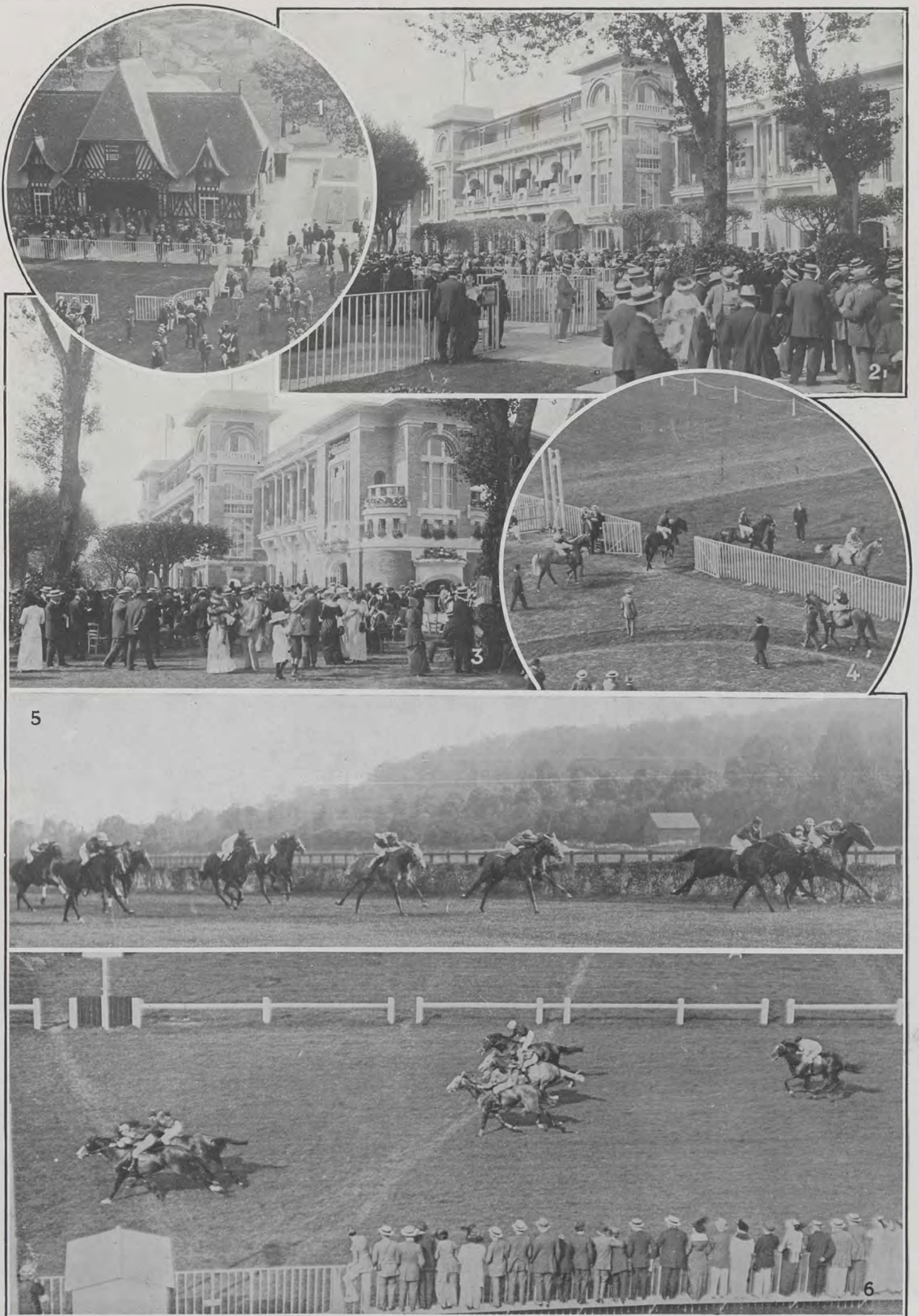
L'écurie de Saint-Louis de Poissy avait toutefois subi un échec avec Khania dans le Prix des Bassins et, comme de juste, contre une représentante de l'élevage de Jardy, qui ne portait plus, il est vrai, les couleurs de M. Edmond Blanc: la victoire de Highly a même été si brillante que l'on serait tenté de se demander si M. Blanc n'a point lâché en cette fille d'Ajax une pouliche tout à fait hors ligne; mais on doit croire plutôt qu'il n'y a là que le résultat d'une de ces formes extraordinaires auxquelles nous ont accoutumés les deux ans et qui se soutiennent bien rarement au delà de quelques semaines. Raison de plus pour regretter que Highly ne soit pas engagée dans le Prix Morny et ne puisse profiter de cette forme pour se mesurer avec Diderot et Ghiberti.

\*  
\*\*

Une jeune sœur de Brûleur, Basse Mer, par Chouberski et Basse Terre (celle-ci mère aussi, comme on sait, de Basse Pointe), vient de gagner une course de deux ans en Russie. M. Manstascheff serait peut-être bien inspiré, une fois terminée la carrière de courses de la pouliche, de ramener celle-ci aux ventes de Deauville, où, comme poulinière, elle ne pourrait manquer de piquer la curiosité de nos éleveurs: les produits de Chouberski sont plutôt rares, et c'est un sang que plus d'un de nos haras serait heureux d'accueillir.

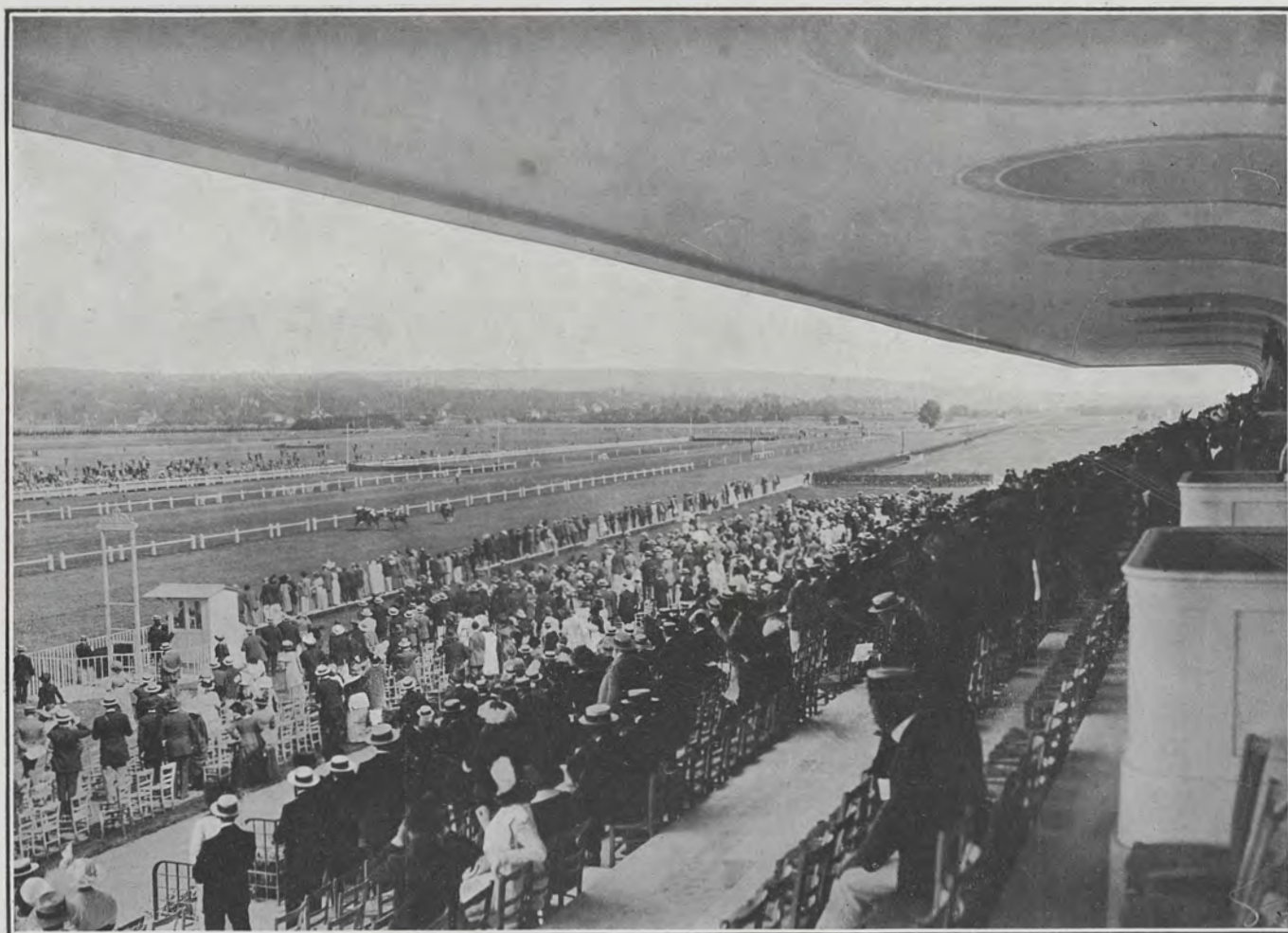
Pour le reste, les courses à l'étranger ont été, ces jours derniers, des plus ternes: autant le Goodwood Cup avait fait sensation avec la défaite de Prince Palatine, autant l'épreuve similaire de Brighton a laissé le public indifférent malgré la victoire peu prévue de Thistleton sur le favori Blue Stone.

INTÉRIM.



DEAUVILLE, 6 AOUT. — LE PRIX DU CINQUANTENAIRE

1. LE PAVILLON DES BALANCES. — 2 ET 3. COINS DE PESAGE. — 4. LA SORTIE DES CONCURRENTS DU PRIX DU CINQUANTENAIRE  
 5. LE DÉPART. BEAUTÉ DU DIABLE MÈNE DEVANT BLARNEY, BALDAQUIN, ISARD II, MABOUL II, TEMPLIER III, JARNAC ET DAGOR  
 6. L'ARRIVÉE. BLARNEY BAT BALDAQUIN, ISARD II, MABOUL II, DAGOR ET JARNAC



LA NOUVELLE PISTE EN LIGNE DROITE DE DEAUVILLE, VUE DES TRIBUNES

## NOS GRAVURES

LA Société des Courses de Deauville, qui vient de fêter dignement son cinquantenaire, avait profité de cet anniversaire pour inaugurer les nouveaux travaux effectués durant l'hiver, et notamment les tribunes et la nouvelle piste de 1.600 mètres en ligne droite. Agrandissements, nouvelles constructions, améliorations furent unanimement appréciés par tous les

sportsmen, et la grande première donnée le 6 août dernier fut l'occasion d'un véritable triomphe.

Cette première réunion de plat portait à son programme le PRIX DU CINQUANTENAIRE (1.600 mètres), qui mettait aux prises quelques-uns de nos meilleurs 3 ans, dont Dagor, Blarney, Baldaquin et plusieurs vétérans de classe, dont Isard II, Templier III et Ma-boul II.

L'avantage resta à la jeune génération, mais le grand favori Dagor, peu à son aise sur une distance aussi courte, devait s'incliner devant Blarney et Baldaquin qui, confirmant le résultat du Prix



MAESTRIA (J. REIFF), P<sup>e</sup> BAIE, NÉE EN 1911, PAR CHÉRI ET MIREILLE APPARTENANT A M. M. CAILLAULT, GAGNANTE DU PRIX DE HONFLEUR



GUÉ DU ROY (GARNER), POULAIN BAI, NÉ EN 1911, PAR SAINT BRIS ET GALLANT AND GAY, A M. H. LETELLIER, GAGNANT DU PRIX DE VILLERS

Eugène-Adam, prenaient les deux premières places, le cheval de M. Duryea s'assurant le meilleur par une tête.

Au programme de cette même réunion, le Prix de Honfleur, qui servit de réhabilitation à MAESTRIA, et le Prix de Villers, qui se terminait à l'avantage de GÉ DU ROY devant les médiocres Sorcy et Omaha.

La troisième réunion du meeting deauvillais, en outre du Prix Hocquart remporté par Cassin devant Champoreau et De Viris, nous conviait au PRIX YACOWLEF (1.000 m.), qui mettait aux prises de nombreux inédits d'excellentes origines. SARDANAPALE, un poulain des plus plaisants par Prestige et Gemma, s'adjugeait très aisément la première place devant Montgoger, Ante Diem et Cherry Brandy, qui doivent progresser encore.

La première réunion dominicale enfin nous valut, comme ses devancières, d'excellent sport. TEMPLIER III, confirmant son indéniable valeur, triomphait de Baldaquin dans le Prix de Victot et notre incontestable champion vétérinaire Prédicateur remportait sang grand effort le PRIX FLORIAN DE KERGOLAY (3.400 m.) devant Orsonville et Gorgorito.

Le PRIX D'HOULGATE (1.000 mètres), enfin disputé à cette même réunion, revenait aisément à Suffisante devant Herbière et Orapou.

Nous publions en première page une photographie du colonel S.-F. Cody qui vient de trouver la mort lors d'un accident d'aéroplane. Avant de s'adonner à l'aviation, où du reste il remporta maints succès, le colonel S.-F. Cody s'était fait de par le monde une réputation de cavalier extraordinaire et bon nombre de nos lecteurs se rappelleront sans nul doute quelques-uns des exploits qu'il accomplit en France en 1893, et notamment son fameux match contre le tandem Fournier-Gaby au cours duquel il couvrit, en 6 heures, sur 6 chevaux assez médiocres, 173 kilomètres 239 mètres.

Ce cavalier endiablé qui effectuait entre son déjeuner et son dîner plus de 110 kilom. à cheval en 4 heures, avait conquis Paris par sa fougue et sa maîtrise, et la photographie que nous re-

produisons en première page, photographie prise voici 20 ans, rappellera sans nul doute quelques plaisants souvenirs de cette véritable époque préhistorique du sport français.



SARDANAPALE (E. HAES), POULAIN BAI, NÉ EN 1911, PAR PRESTIGE ET GEMMA, APPARTENANT AU BARON M. DE ROTHSCHILD, GAGNANT DU PRIX YACOWLEF

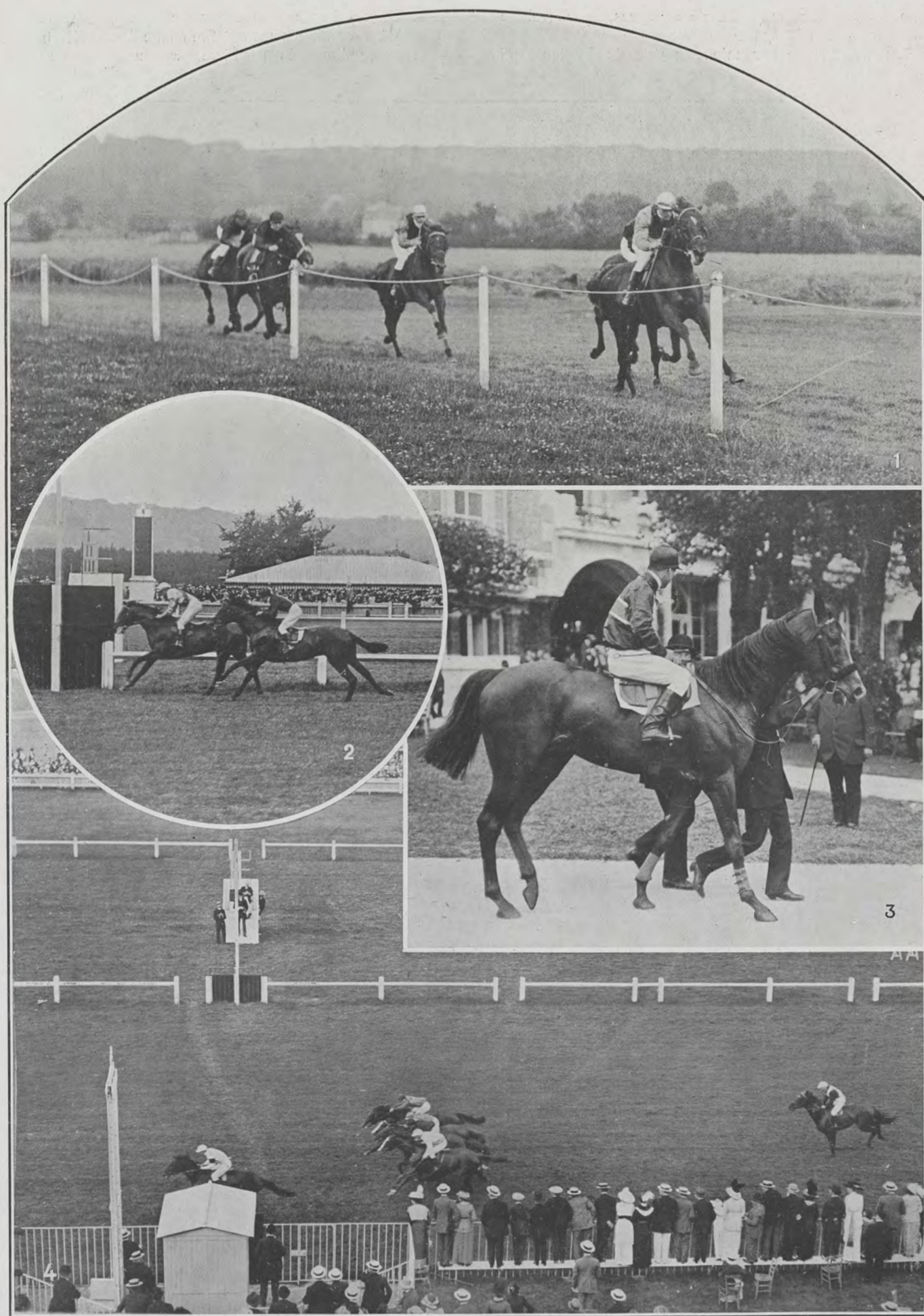


Sardanapale

Montgoger

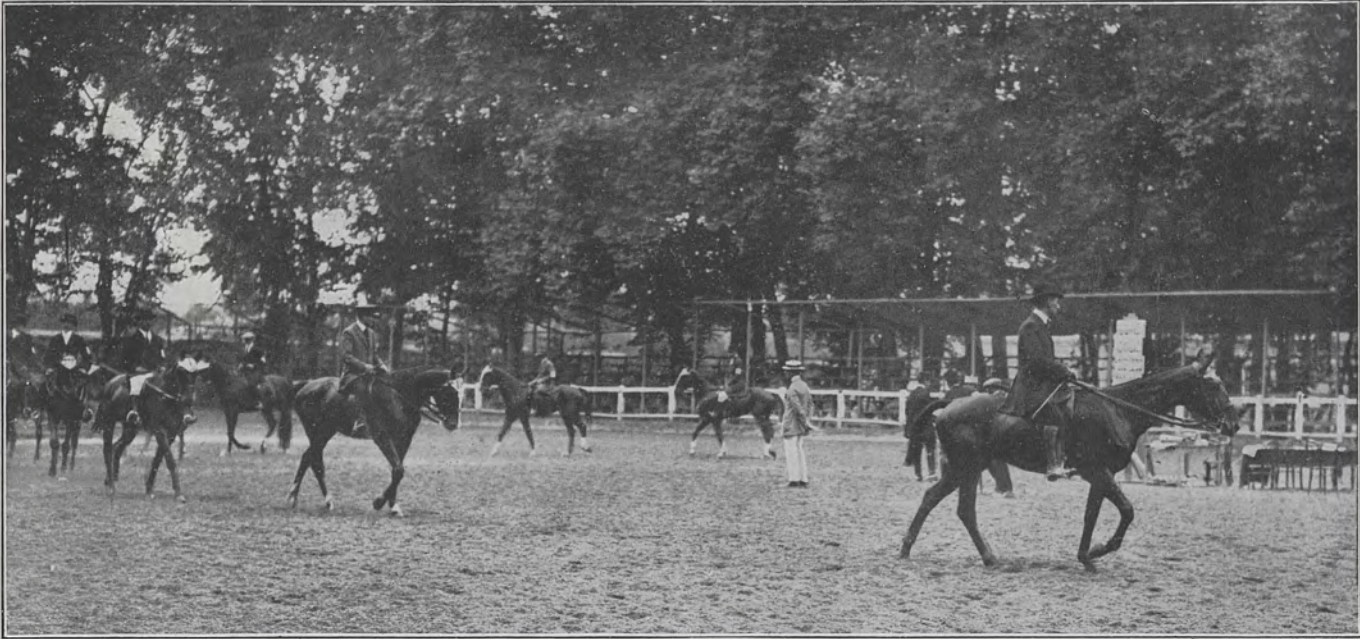
Cherry Brandy Glossop  
Ante Diem

DEAUVILLE, 8 AOUT. — L'ARRIVÉE DU PRIX YACOWLEF



10 AOUT. — LA PREMIÈRE RÉUNION DOMINICALE DE DEAUVILLE

1. LE PRIX FLORIAN DE KERGORLAY AU DERNIER TOURNANT. PRÉDICATEUR MÈNE DEVANT ORSONVILLE, CARELESS, DE VIRIS ET GORGORITO  
 2. L'ARRIVÉE DU PRIX FLORIAN DE KERGORLAY. PRÉDICATEUR BAT ORSONVILLE. — 3. TEMPLIER III (J. REIFF), CHEVAL ALEZAN, NÉ EN 1908  
 PAR GREY PLUME ET NUN MONKTON, A M. A. PELLERIN, GAGNANT DU PRIX DE VICTOT. — 4. L'ARRIVÉE DU PRIX D'HOULGATE  
 SUFFISANTE BAT HERBIER, ORAPOU, HONEY ET JABOTEUR



LE DÉFILÉ DES CHEVAUX PRIMÉS DE LA 2<sup>e</sup> CLASSE, 1<sup>re</sup> CATÉGORIE. EN TÊTE, JENNY, A MM. VIOT ET BLOT, 1<sup>er</sup> PRIX

## LE CONCOURS DE SAUMUR

(Suite)

2<sup>e</sup> CLASSE. — 1<sup>re</sup> CATÉGORIE.

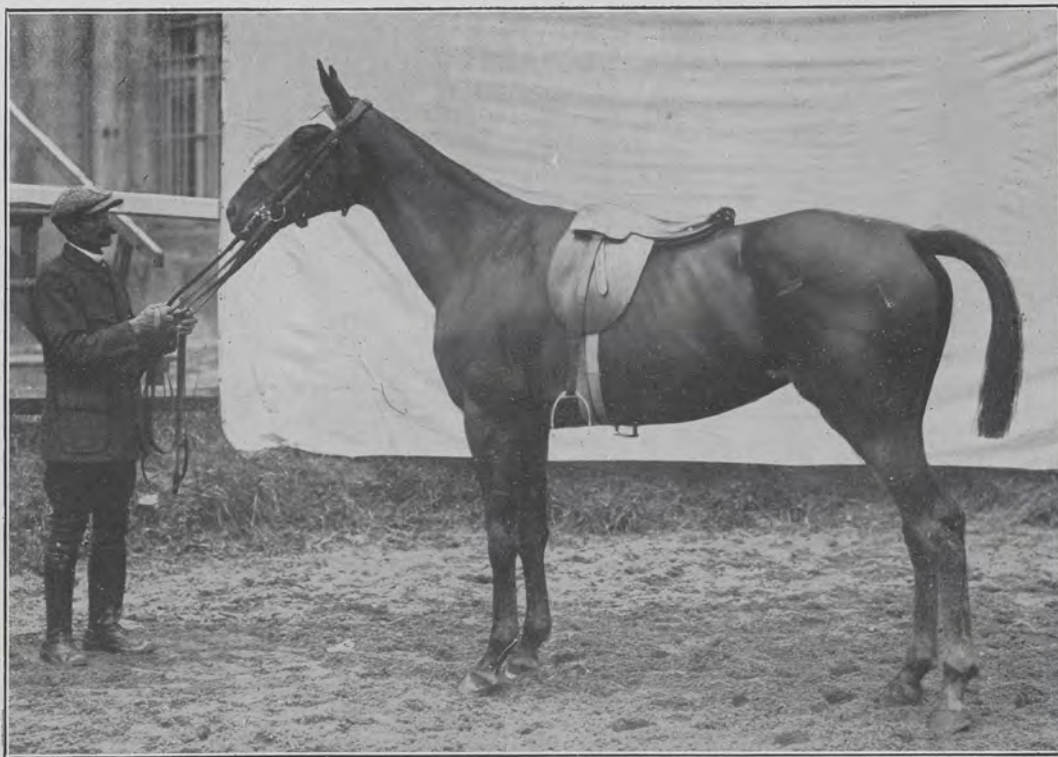
*Chevaux de 4 et 5 ans de demi-sang, comptant au moins un auteur de pur sang (étalon ou jument) dans leurs six ascendants directs.*

Avec la 2<sup>e</sup> classe nous arrivons aux chevaux d'âge, c'est-à-dire aux chevaux de 4 et 5 ans. Ceux-ci sont plus en condition, plus faits, plus en muscles, mais la plupart d'entre eux n'ont pas encore atteint tout leur développement; ce n'est qu'à l'âge de 7 ou 8 ans qu'ils posséderont la plénitude de leurs moyens. Peut-être alors les retrouverons-nous quelque part à l'Hippique, soit dans les chasses, soit à l'obstacle.

Cette classe, moins nombreuse que la première de presque moitié, puisqu'elle ne contient que 100 chevaux sur 277 engagés au Concours, est en progression de 23 sur l'an dernier.

La 1<sup>re</sup> catégorie, celle des poids moyens, contenait un bon ensemble; c'était une classe homogène, renfermant de bons poids moyens, avec de très bons sujets en tête. Ils étaient, en général, bien mis et prêts.

1<sup>re</sup> prime, Jenny par Machiavel I, pur sang, et Qui Vive, à MM. Viot et Blot; 2<sup>e</sup>, Fer-

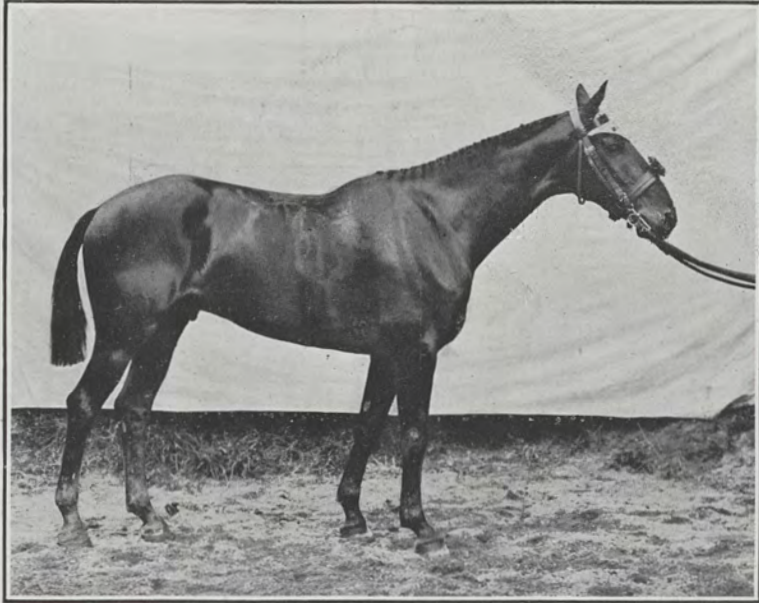


JENNY, JUMENT BAIE, 4 ANS, 1 M. 60, PAR MACHIAVEL I, P. S., ET QUI VIVE, D.-S., PAR FLEURISTE APPARTENANT A MM. VIOT ET BLOT, 1<sup>er</sup> PRIX DE LA 2<sup>e</sup> CLASSE, 1<sup>re</sup> CATÉGORIE

randa par Santander, pur sang, et Fatma, au marquis de Croix; 3<sup>e</sup>, Jehovah par Le Sphinx, pur sang, et Fable, à M. Guérault; 4<sup>e</sup>, Inca par Gilbert, pur sang, et Marquise, à M. le colonel Gosart; 5<sup>e</sup>, J'arrive, par Ali, pur sang, et Etoile, à M. Guy; rappel de prix, Inchéatif par Saint Pair du Mont, pur sang, et Coquette, au comte G. d'Andigné; 6<sup>e</sup>, Jadis par Forminet, pur sang, et Dova, à M. de Pindray; rappel de prix, Mignon par Gilbert, pur sang, et Tombe, au marquis de Moustier; 7<sup>e</sup>, Jupiter VIII par Soréac, pur sang, et Pâquerette, à M. Chevrier; 8<sup>e</sup>, Jardinier par Hors d'Œuvre, pur sang, et

Trinquette, à MM. de Bellefon et Sardet; 9<sup>e</sup>, Jean Bart par Profanus, pur sang, et Rosette, à M. Richer; 10<sup>e</sup>, Jamais par Réséda, demi-sang, et Marjolaine, pur sang, à M. Godefroy; 11<sup>e</sup>, Joyeuse par Hors d'Œuvre, pur sang, et Surprise, à M. Guinet; 12<sup>e</sup>, Jonquille par Hors d'Œuvre, pur sang, et Coquette, à M. Geoffraye.

La première, Jenny, est une jument sérieuse, bien établie, avec de beaux points de force; elle est très distinguée et domine bien son travail, elle est de plus très prête. Cette fille de Machiavel I, pur sang, née en Loire-Inférieure, a beaucoup



JÉRÔME, HONGRE BAI BRUN, 4 ANS, 1 M. 58, PAR VIOLON II, P. S.  
ET FLEUR DE MAI PAR KUMMEL, 1/2 S.  
A M. J.-M. GUINET, 3<sup>e</sup> PRIX DE LA 2<sup>e</sup> CLASSE, 2<sup>e</sup> CATÉGORIE

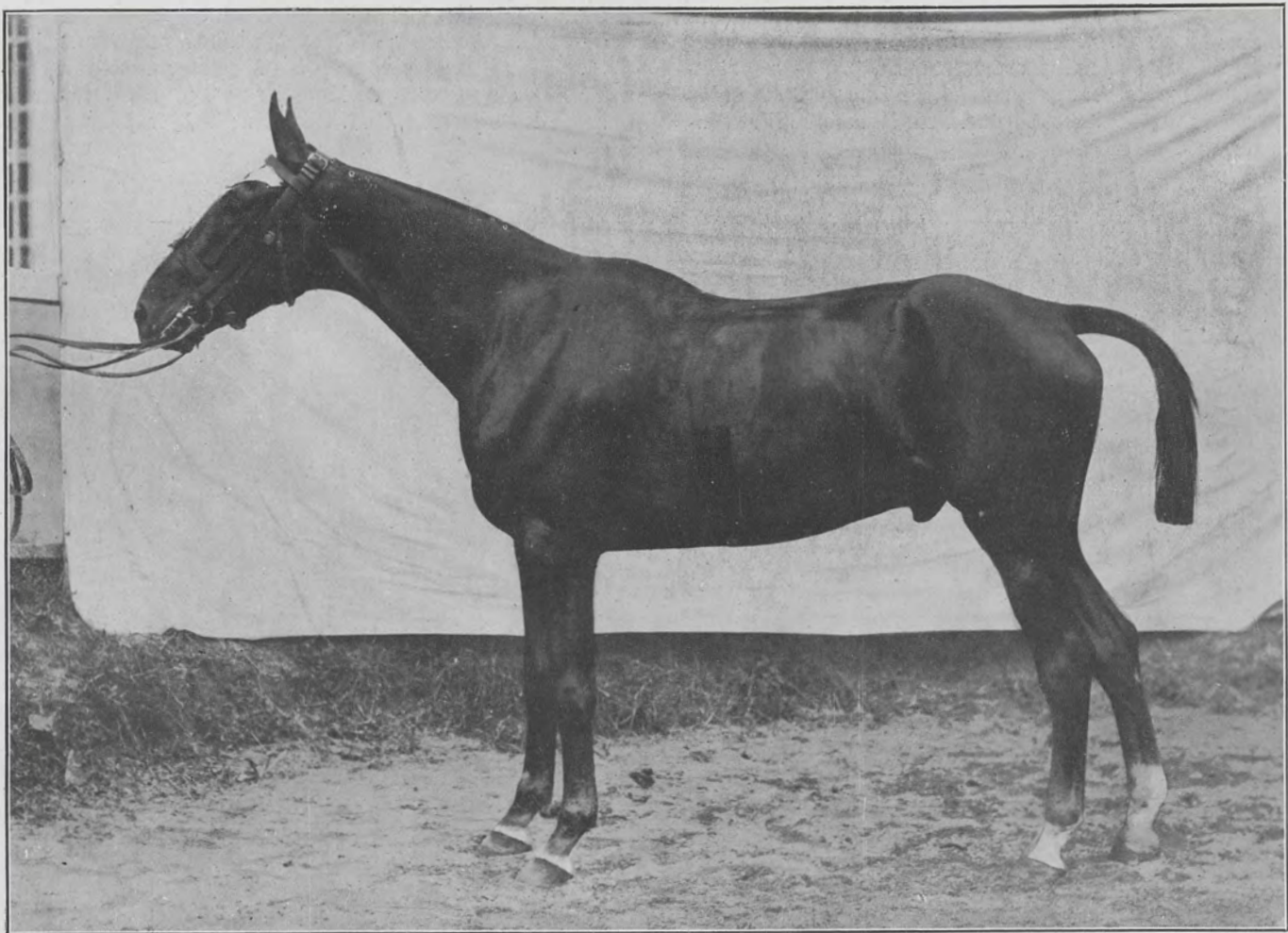


IDÉAL, HONGRE BAI, 5 ANS, 1 M. 58, PAR SAÏTAPHARNÈS, P. S.  
ET BALIVERNE PAR RAFFINÉ, 1/2 S.  
AU MARQUIS DE CROIX, 2<sup>e</sup> PRIX DE LA 2<sup>e</sup> CLASSE, 2<sup>e</sup> CATÉGORIE

fait depuis Nantes et Paris et a pris de l'importance et des muscles. Jenny était présentée par M. François Blot. Ferranda, la seconde, un produit de Saône-et-Loire, est une jolie jument, bien faite et distinguée, bien orientée; moins compacte peut-être que la première, elle est très souple dans ses mouvements et très équilibrée. Le cheval classé troisième, Jehovah, un fils de Le Sphinx, de taille moyenne, 1 m. 59, est assez compact et possède beaucoup de qua-

lité. Il est assez séduisant dans son ensemble. Le quatrième, Inca, un Gilbert d'un bon modèle, bien orienté dans son avant-main, n'a pas ses jarrets très en place; c'est cependant un bon animal.

Quelques bons sujets dans les suivants, qui méritent une mention spéciale: J'arrive, un fils d'Ali, bien conformé et plein de qualité; Inchéatif, un Saint Pair du Mont, cheval important, d'un joli



SOLIDE HONGRE ALEZAN 4 ANS, 1 M. 64, PAR ROUGES TERRES, D.-S., ET UTILITE PAR NABUGHO, D.-S., A M. E. GODEFROY  
1<sup>er</sup> PRIX DE LA 2<sup>e</sup> CLASSE, 2<sup>e</sup> CATÉGORIE



modèle, mais qui n'est pas exempt de toute critique dans ses membres antérieurs; Jupiter VIII, un cheval de Saône-et-Loire, d'une bonne formule.

2<sup>e</sup> CLASSE. — 2<sup>e</sup> DIVISION.

*Chevaux de demi-sang, de 4 et 5 ans, comptant au moins un auteur de pur sang (étalon ou jument) dans leurs six ascendants directs. Poids lourds.*

Cette catégorie est celle que l'on attendait avec le plus d'intérêt, étant celle des poids lourds. Ce sont eux qui partout suscitent le plus de curiosité, car c'est vers cette formule du sang sous la masse que se portent tous les efforts.

Hélas! on y rencontre bien peu le cheval fortement charpenté, important dans son modèle, avec assez de sang, portant confortablement son cavalier, galopant comme un pur sang et, de plus, capable de sauter fort. Ce type, qui est le plus recherché dans le commerce, est, par contre, celui que la Remonte affectionne le moins, se défiant peut-être de sa qualité, mais le trouvant surtout d'un entretien trop difficile.

Quelques chevaux, tels que Solide, Jockey, Jambes d'Argent, Jérôme, Jack, Lady, étaient indiscutablement des poids lourds.

1<sup>re</sup> prime, Solide par Rouges Terres, demi-sang, et Utilité, demi-sang, à M. Godefroy; 2<sup>e</sup>, Idéal par Vitellius, pur sang, et Intrépide, à M. Guichard; 3<sup>e</sup>, Jérôme par Violon II, pur sang, et Fleur de Mai, à M. Guinet; 4<sup>e</sup>, Jambes d'Argent par Shadow II, pur sang, et Rosa, au prince Sturdza; 5<sup>e</sup>, Jockey par Irkousk, pur sang, et Facture, à M. Godefroy; 6<sup>e</sup>, Jupiter par Vitellius, pur sang, et Brillante, à M. Girard; 7<sup>e</sup>, Jonquille par Ali, pur sang, et Adorable, au colonel de Merval; 8<sup>e</sup>, Joyeuse par Vitellius, pur sang, et Intrépide, à M. Chevrier; 9<sup>e</sup>, Jamaïque par Cotentin, pur sang, et Cybile, à M. Godefroy; 10<sup>e</sup>, Jack par Millimètre, pur sang, et Thémis, à M. Moreau; 11<sup>e</sup>, Jalon par Le Bon Juge, pur sang, et Etincelle, à M. Chabaud; 12<sup>e</sup>, Impérial par Catapan, pur sang, et Balladeuse, à Mlle Morgan.

Le cheval classé premier, Solide, par Rouges Terres, demi-sang, et Utilité par Nabucho, demi-sang, et Konia, pur sang, est sans contredit un des modèles le plus réussi de la formule des poids lourds. Cet animal, qui sortait de maladie au moment du Concours, s'est présenté dans de très mauvaises conditions, assez bas d'état. Pourvu d'une charpente remarquable, avec une épaule et un passage de sangles superbes, il est très puissant dans son arrière-main; ses avant-bras sont robustes et bien descendus, ses canons sont courts. On le voudrait plus ouvert dans son devant et il gagnerait à être plus éclaté dans ses hanches; sa tête est un peu forte. Tel qu'il est, c'est un cheval capable de porter très gros. Mais, à Saumur, il a fait une

présentation à peine correcte et doit, certes, à son passé, d'avoir occupé la première place.

Le second, Idéal par Vitellius, pur sang, le plus joli cheval du lot dans son modèle régulier et sa grande distinction, n'est pas très poids lourd. Il manque d'importance, quoique étant certainement capable de porter du poids. Il est très bon dans son travail, très équilibré; son galop est parfait.

Jérôme, le troisième, un produit de Saône-et-Loire, est d'un modèle plaisant. Il a une belle épaule et ses jarrets sont en place. On peut lui reprocher son dos fait en descendant, mais il a le garrot ressorti et a de bons muscles derrière les épaules.

Jambes d'Argent, un Shadow II, classé quatrième, est un cheval important, bâti en force, bien orienté dans tous ses rayons, mais dont le paturon antérieur droit n'est pas exempt de critique et qui, de plus, galope sans trop de qualité; nous lui préférons le cin-

quième, Jockey par Irkousk, pur sang, et Facture, qui est lui aussi un poids lourd très complet, bien dirigé dans tous ses rayons. Il manque bien un peu de profondeur de poitrine et sa tête est un peu forte, mais il galope très bien et porte aisément; il demande toutefois à n'être pas trop poussé dans son allure au trot.

Citons aussi Jack, un Millimètre important, pourvu d'une très belle charpente, qui est bien à son ouvrage et dont le galop est excellent; Lady, une fille de Patriote, pur sang, qui semble avoir été oubliée dans le classement; elle a une belle épaule, un bon passage de sangles, elle est distinguée, et porte facilement son cavalier.

Quant à Impérial par Catapan, pur sang, classé

l'an dernier premier dans cette classe, il n'est plus aujourd'hui que l'ombre de lui-même. Il était défait et méconnaissable sous son cavalier, et la place de douzième qu'il occupait était encore au-dessus de son mérite.

2<sup>e</sup> CLASSE. — 3<sup>e</sup> CATÉGORIE

*Chevaux anglo-arabes de 4 et 5 ans, de 1 m. 50 à 1 m. 57, comptant au moins 25 0/0 de sang arabe.*

Comme l'an dernier, cette catégorie est, de beaucoup, la moins chargée. Sur quatre chevaux engagés, un seul se trouvait être qualifié pour concourir. On lui a fait subir une épreuve en dehors de la piste pendant la présentation de la 1<sup>re</sup> catégorie.

3<sup>e</sup> prime, Ida par Jaspe, pur sang anglo-arabe, et Emma, demi-sang, à M. Chabaud. Le jury, n'ayant pas trouvé cette jument suffisante, n'a décerné que le 3<sup>e</sup> prix.

A. LE COMTE.

(A suivre.)



ROSIER III, HONGRE BAI, 5 ANS, 1 M. 63, PAR VALÉRIEN, P. S. A.-A., ET ROYALE PAR ROITELET, P. S. APPARTENANT AU COMTE POTOCKI, 1<sup>er</sup> PRIX DE LA 2<sup>e</sup> CLASSE, 4<sup>e</sup> CATÉGORIE



LES TRIBUNES DU CONCOURS DE FONTAINEBLEAU PENDANT LA COUPE

## Concours Hippique de Fontainebleau

**L**E premier Concours Hippique de Fontainebleau, organisé les 27, 28 et 29 juillet dernier sur le terrain du Parquet, fut l'occasion d'un très brillant succès dont tout l'honneur revient au vicomte Martin du Nord, l'instigateur de cette belle manifestation.



LE MARQUIS D'ORGEIX AYANT PERDU SES ÉTRIERS FRANCHIT CORRECTEMENT LE TOMBEAU SUR SARAH GOSSE

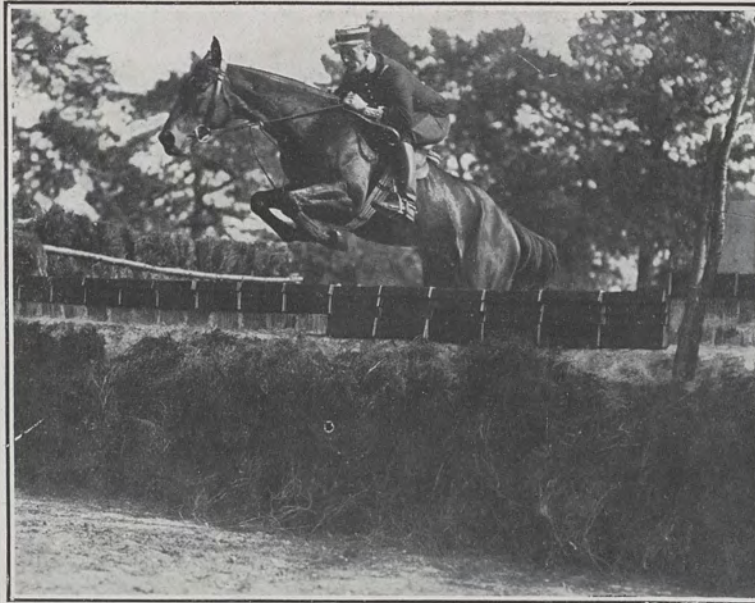
INSOLENT, A M. BRODIN, MONTÉ PAR M. DE CHAMPSAVIN  
ESCALADANT LE TALUS DANS LA COUPE

L'heureuse initiative de la jeune Société Hippique de Fontainebleau mérite d'être vivement encouragée.

Le Concours avait été établi dans un cadre charmant, peut-être un peu exigü, mais la place était mesurée. Le terrain était excellent et nullement glissant. Le parcours, très ingénieusement tracé par le capitaine de Lassence et par M. Edouard Gauthier, un ancien officier habitué des concours, comportait de très gros obstacles, tels qu'on a coutume d'en rencontrer dans la campagne de Pau ou de Biarritz. Bien entendu, le taquet avait été soigneusement évité et l'on se trouvait vraiment loin des obstacles du Grand Palais.



OTHELLO, AU L<sup>t</sup> ÉVAIN, MONTÉ PAR LE L<sup>t</sup> DE LAISSARDIÈRE,  
GAGNANT DU PRIX DU MONT-AIGU ET DU PRIX DE CONSOLATION



COMETA, AU LIEUTENANT FOURNIER, SAUTANT LE MUP,  
MONTÉ PAR LE L<sup>t</sup> DE CASTELBAJAC, DANS LE PRIX DE CONSOLATION

Sur un tel parcours, il fallait vraiment des chevaux ayant des moyens et sachant les employer. Parmi les obstacles les plus durs, remarqué un oxer très important, une banquette et un double construit de bûches, obstacle que les chevaux ont eu l'air de trouver impressionnant. Un tombeau assez profond fut également l'occasion d'un certain nombre de dérobadés, pas mal de chevaux ignorant les obstacles de ce genre.

Le programme des épreuves, très judicieusement établi et doté de plus de 12.000 francs de prix, avait attiré bon nombre d'excellents spécialistes et notamment les représentants des écuries Lœwen-

stein, de Santa Victoria, Horment, Brodin, Gaillard, baron La Caze, etc.

La Coupe, qui avait réuni 31 concurrents, se terminait par la victoire du cheval russe Esquimau, à M. de Santa Victoria, devant Johnny (M. de Champsavin) et Robespierre (M. Horment).

Parmi les autres épreuves, signalons les victoires d'Orpheline, au lieutenant Mallet, dans le Prix Pajol; d'Abrantès (lieutenant de Poret), dans la Coupe militaire; d'Othello (lieutenant de Laissardière), dans le Prix de Consolation et le Prix du Mont-Aigu, et d'Energique (M. J. des Moutis), dans le Prix du Mont-Ussy.



ESQUIMAU, A M. DE SANTA VICTORIA, GAGNANT DE LA COUPE DE FONTAINEBLEAU, SAUTANT LA RIVIÈRE, MONTÉ PAR M. L. BOURBON

## LA CHASSE MENACÉE

**C**'EST fait : la loi de finances a touché les chasses gardées ; désormais les propriétaires devront payer une taxe annuelle pour chacun de leurs gardes particuliers. Nous nous attendions depuis longtemps à cette mesure. Voilà bientôt huit ou dix ans que, sous des formes différentes, on cherchait à atteindre la chasse afin d'en obtenir un peu d'argent pour combler le déficit du budget. Pendant longtemps, un député dont j'ai oublié le nom, et qui représentait, je crois, un département du Nord, chercha à imposer directement les chasseurs suivant l'étendue de leurs territoires cynégétiques ; c'était l'impôt par hectare. Bien qu'elle fût momentanément abandonnée, puis ressortie au bon moment ou bien présentée par des amis, le Parlement fit toujours justice de cette proposition qui, outre qu'elle ne devait pas rapporter grand'chose au Trésor, aurait eu, sous les allures d'une taxe destinée à frapper le luxe, un effet totalement antidémocratique.

Avec l'impôt par hectare, l'impôt sur les gardes-chasses fut le seul à être pris au sérieux. Il fit son apparition il y a trois ans. Pour les mêmes raisons que pour l'autre, il fut repoussé. Il le fut surtout grâce aux énergiques interventions de nos grandes associations cynégétiques qui parvinrent à montrer à nos parlementaires le faux



POINTER ARRÊTANT UNE PERDRIX BLESSÉE

aspect sous lequel il se présentait. Cette fois-ci les efforts ne furent ni moins nombreux, ni moins soutenus ; mais on ne résiste pas contre le besoin d'argent. Un moment nous pûmes croire à un nouveau triomphe. Il n'était pas définitif. C'est que l'impôt nouveau n'a pas été voté sans quelque opposition. Approuvé une première fois par la Chambre, il était repoussé par le Sénat. Mais bientôt la Commission sénatoriale du budget le faisait sien et il revenait à la Chambre où, naturellement, il « passait » sans difficulté. 490 voix contre 57 assuraient son existence. Il n'y avait rien à espérer et nous devons le subir. En voici le texte complet qui définit exactement les catégories imposables avec les charges qui incombent aux imposés.

« Art. 7. — A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1913, il est établi une taxe annuelle sur les gardes particuliers commissionnés pour la surveillance de la chasse.

« Cette taxe est à la charge des personnes par qui les gardes sont commissionnés.

« Elle est fixée à vingt francs (20 fr.) pour le premier garde et à quarante francs (40 fr.) par chaque garde en sus du premier.

« L'imposition est établie dans la commune où est située soit la totalité, soit la majeure partie des propriétés gardées pour le compte de chaque personne ou collectivité de personnes par qui les gardes sont commissionnés.



« Les redevables sont tenus de faire par écrit, à la mairie de la commune où est due l'imposition, une déclaration indiquant le nombre total des gardes à leur service au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, ainsi que les communes sur le territoire desquelles s'étendent les propriétés gardées. Ces déclarations doivent être faites, en ce qui concerne l'année 1913, dans le courant du mois suivant la promulgation de la présente loi et, pour les années ultérieures, avant le 31 janvier de chaque année. Les redevables ne sont pas tenus de les renouveler annuellement, mais ils doivent les compléter en cas d'augmentation du nombre des gardes à leur service.

« Les taxés sont doublés pour chacun des gardes non déclarés.

« Des rôles supplémentaires peuvent être établis pour le recouvrement des droits dus par les redevables omis aux rôles primitifs ou n'ayant été compris dans ces rôles que pour des cotisations insuffisantes.

« Lorsqu'un garde est commissionné collectivement par plusieurs



PAYSAGE D'AUTOMNE

personnes, celles-ci sont solidaires pour le paiement de la taxe.

« Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux gardes particuliers qui ne sont pas commissionnés pour la surveillance de la chasse, à la condition que l'acte de nomination mentionne expressément cette circonstance.

« L'assiette et le recouvrement de la taxe, ainsi que la présentation, l'instruction et le jugement des réclamations ont lieu comme en matière de contributions directes. Toutefois, la taxe est payable en un seul versement dans le mois qui suit la publication du rôle.

« Il est délivré des avertissements aux redevables à raison de 5 centimes par article de rôle. »

Il faut retenir la date du vendredi 25 juillet 1913, à laquelle a été voté le texte précédent. Elle marque le commencement d'une ère d'oppression dont les chasseurs seront les victimes. Il suffisait de donner l'élan. Et maintenant...

Or, les 490 auteurs de cette première brimade se sont trompés. Ils ont cru qu'elle leur procurerait de l'or. Ils s'apercevront bientôt qu'ils n'en obtiendront pas beaucoup. Parce que si la loi est faite pour être tournée, celle qui nous occupe le sera beaucoup plus simplement que toute autre. Il est évident que les propriétaires de grandes chasses, ceux qui dépensent annuellement pour elles des sommes considérables et qui y entretiennent un certain nombre de gardes, paieront l'impôt sans maugréer. Il leur en coûtera quelques centaines de francs ou moins, peu importe.

Mais ces chasses-là ne sont pas la majorité en France. Beaucoup plus nombreuses sont les autres, les moyennes ou les petites, qui se contentent des services d'un ou deux gardes. Le budget de celles-là est beaucoup plus serré, il est fixé à un chiffre qu'on ne peut dépasser. Tout au moins évite-t-on les occasions de dépenses supplémentaires. Que fera-t-on ? Si l'on a deux gardes, on en supprimera un. Si l'on n'a qu'un garde, on le supprimera aussi. Dans beaucoup de petites chasses, en effet, un garde professionnel suffit, mais

par mesure de précaution on fait assermenter un homme du pays, qui devient l'auxiliaire du premier. C'est généralement quelque bûcheron, quelque gars de ferme qui, tout en se livrant à sa besogne quotidienne, exerce sa surveillance avec une tournée supplémentaire à l'occasion. La rémunération de ces fonctions est bien

légère, il s'en contente cependant avec les quelques avantages qu'on lui fait pendant la chasse. L'impôt nouveau sera donc énorme comparativement aux gages qu'on lui donne et dans ces conditions on n'hésitera pas à supprimer l'emploi,

Mais il y a mieux. La loi pourra être tournée avec la plus grande facilité. On ne fera plus commissionner ses gardes et voilà tout. La commission et le serment qui l'accompagnent n'ont de valeur que devant le tribunal. Elle n'ajoute rien au prestige du garde vis-à-vis du braconnier. Elle ne lui donne aucune nouvelle valeur professionnelle. On peut être bon garde, bon piègeur, bon faisandier sans être commissionné. Le garde pourra continuer à faire des procès. Cela n'empêchera pas le tribunal, s'il est juste, de condamner les délinquants sur des preuves non appuyées par le serment. En outre, on trouvera certainement plusieurs moyens de poursuivre les procès indirectement, avec autant de chances de succès qu'auparavant. Il suffira de chercher et ce ne sera pas difficile. Les garderies s'effectueront ainsi comme par le passé, avec autant d'efficacité.

Mais, en admettant qu'elles n'aient plus la même, qui y perdra ? Certainement pas le grand propriétaire qui, nous l'avons vu, ne changera rien à ses services. Ce sera, sans aucun doute, le chasseur moyen, le chasseur modeste, le petit chasseur. Les terres privées du contrôle des gardes seront abandonnées aux braconniers, qui ne se livrent pas aux pires excès que parce qu'ils en sont empê-

chés. En quelques années, que dis-je, en deux saisons, elles seront complètement dépeuplées de gibier. Braconnage des œufs, braconnage de la plume et du poil, ah ! ce sera vite fait. Et alors ! où sera le beau résultat démocratique que l'on a voulu faire entrevoir ? L'argent du riche emplira-t-il les caisses au profit du pauvre ? Le luxe sera-t-il touché ? Loin de là, c'est le petit qui paiera une fois de plus les pots cassés. Vous voyez bien que c'est encore là une taxe ridicule.

Il est plaisant, et navrant tout à la fois, de constater que ce sont ceux-là mêmes qui de-

puis plusieurs années veulent assurer aux humbles le maximum de plaisirs au meilleur marché possible qui s'emploient en même temps à leur en interdire le plus grand nombre. L'incohérence n'existe pas que dans les idées, elle est constatée tous les jours dans les faits, et la chasse est soumise à ses fantaisies.

JACQUES LUSSIGNY.



CHAMPION GAZELLE, CHIENNE POINTER, A M. EMILE HERBELIN



EN ROUTE !

## CHRONIQUE SPORTIVE

## LE MEETING AUTOMOBILE DU MANS

Le meeting annuel organisé par l'Automobile-Club de la Sarthe et de l'Ouest, dont les péripéties se sont déroulées les 4 et 5 août dernier sur le circuit classique du Mans, a présenté un intérêt bien supérieur à celui que l'on avait osé espérer de cette réunion.

La première journée du meeting de la Sarthe était réservée aux motocyclettes, cyclecars, sidecars et petites voiturettes. On comptait 70 engagés dans les nombreuses catégories que comportent ces différents modes de transport, au sujet desquels notre opinion n'a pas changé depuis le Grand Prix de l'Automobile-Club de France. Cependant, nous ne voyons pas avec regret des courses répétées réservées à ces engins ; elles pourront, c'est du moins notre espoir, rendre plus pratiques pour le tourisme les sidecars, dans lesquels on promène son passager comme un colis, et les cyclecars aux dimensions exigües qui exigent tous les secrets de la compression pour insérer, dans un espace à peine suffisant pour soi seul, deux voyageurs pesant obligatoirement, d'après les règlements, 60 kilos chacun.

Au sujet de cette journée, signalons une innovation réalisée par l'Automobile-Club de la Sarthe. Les engagés de chaque catégorie se sont vu donner le départ ensemble ; il y a eu ainsi moins de confusion pour le public, qui comprenait ensuite quel était constamment le premier et ensuite le gagnant, puisque ceux qui respectivement passaient premiers la ligne d'arrivée étaient toujours en tête de leur lot.

Les commissaires sportifs de l'épreuve furent peut-être un peu embarrassés lorsqu'il s'agit de lancer ensemble seize petites voiturettes. Mais une solution élégante fut trouvée : on leur donna un départ lancé, les mettant en route, cinq cents mètres avant la ligne de départ, précédées par une voiture-pilote qui réglait l'allure pour s'effacer ensuite.

La relation de cette première journée de course est fort simple : elle ne connut ni incident, ni accident, seulement un déchet accusé parmi tous ces

légers engins dont voici les vainqueurs de chaque catégorie :

Motocyclettes. — *Catégorie 500 cmc.* — 1. Woodhouse (Clément), 324 kil. 36 m., en 3 h. 47 m. 54 s. 4/5. (Moyenne à l'heure : 87 kil.)

*Catégorie 350 cmc.* — 1. Guillereau (Terrot), 324 kil. 36 m., en 5 heures 11 m. 24 s. 4/5.

Sidecars. — *Catégorie 1.000 cmc.* — 1. Vanella (Indian), 270 kil. 30 mètres, en 4 h. 33 m. 9 s. 2/5.

*Catégorie 500 cmc.* — 1. Delaune (B.S.A.), 270 kil. 30 m., en 5 heures 25 m. 43 s. 3/5.

Cyclecars. — *Catégorie voiturettes.* — 1. Mathis (Mathis), 270 kil. 30 mètres, en 3 h. 54 m. 38 s. 3/5.

*Catégorie 1.100 cmc. (poids libre).* — 1. Muraour (Ronteix), 270 kilomètres 30 m., en 3 h. 37 m. 25 s. 3/5.

*Catégorie 1.100 cmc. (poids limité).* — 1. Violet (Violet-Bogey), 270 kilomètres 30 m., en 3 h. 38 m. 54 s. 3/5.



LE DÉPART D'UNE CATÉGORIE DE MOTOCYCLETTES

540 kilomètres, c'est-à-dire dix tours du circuit, était imposée aux grosses voitures.

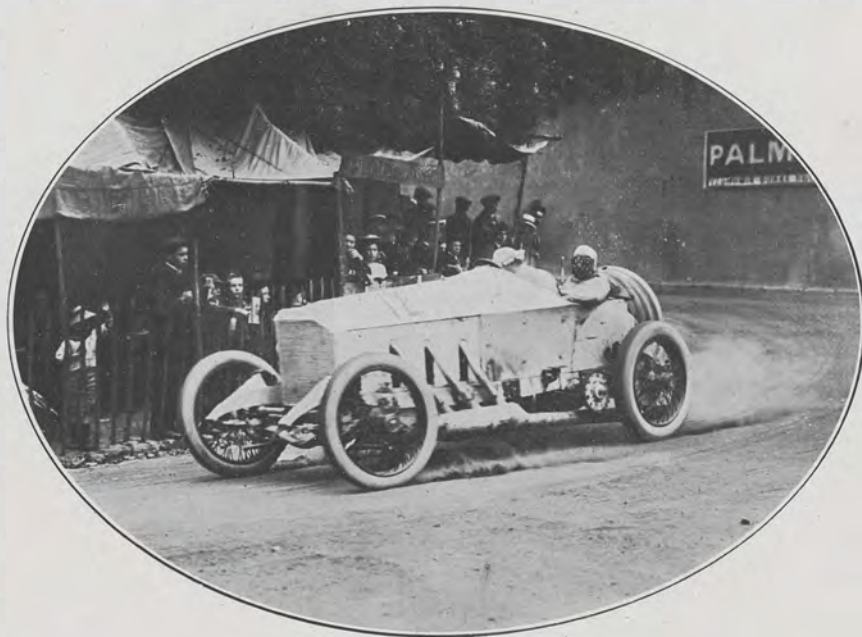
Ce circuit de très bonnes routes affectait la forme d'un triangle de côtés sensiblement égaux et dont les trois sommets étaient le Mans (Pontlieue), Ecommoy et la Fourche du Bois-Chaudet.

Les départs et les arrivées se faisaient aux Hunaudières, sur la route nationale du Mans à Tours, au carrefour de la route d'Arnage.

On craignait beaucoup pour la journée du Grand Prix de France les ardeurs d'un soleil trop chaud. Heureusement, le temps se couvrit, permettant d'espérer que les éclatements et crevaisons de pneumatiques ne porteraient pas préjudice à la valeur mécanique des voitures.

Le public était venu très nombreux et malgré l'abstention de Peugeot, qui avait décidé au dernier moment de déclarer forfait, on comptait seulement 4 abstentions sur 23 engagés.

La course fut étonnante au possible ; elle fut doublement, parce que les Delage et les Mercedes entamèrent une lutte dont l'avantage ne resta aux voitures françaises que par quelques minutes, et parce que, aussi, ce duel se compliqua d'une rivalité franco-allemande dont le public ne se désintéressa pas, au contraire.



UN VIRAGE DE LA VOITURE MERCEDES PILOTÉE PAR SALZER DANS LE GRAND PRIX DE FRANCE

Il faut aussi dire, à l'encontre de ce que l'on avait annoncé, que les voitures Mercédès qui se présentèrent au circuit de la Sarthe n'étaient pas de simples véhicules de tourisme venus pour faire une exhibition. C'étaient des engins très rapides, préparés pour le Grand Prix de l'Automobile-Club de France à Amiens et qui n'avaient pu y être engagés.

Toutes les autres marques s'effacèrent derrière les trois Delage et les quatre Mercédès ; toutes les autres s'arrêtèrent, s'effondrèrent ou eurent des accidents qui les empêchèrent de continuer. Ce fut donc entre la marque française et la marque allemande que se livra la grande bataille. On jugera de l'âpreté de la lutte si l'on constate que les six premières voitures se classèrent dans un laps de temps de quinze minutes ; que la troisième était à une minute de la seconde et que la cinquième était à 30 secondes de la quatrième !

Nous eûmes, pour exacerber nos nerfs, quelques autres émotions, entre autres celle-ci : Le dernier tour allait s'accomplir et Bablot, qui était en tête, s'était arrêté quelques secondes à son ravitaillement. Son mécanicien voulut remettre le moteur en marche, mais il fut impuissant à le faire, la compression étant trop forte. Bablot réclama, conformément au règlement, le concours d'un second mécanicien qui ne put arriver à démarrer le moteur et il fallut que M. Léon Molon, un des concurrents qui avait abandonné la course, vint, de sa poigne vigoureuse, mettre les quatre cylindres en marche. Il sauta ensuite dans la voiture et dut accompagner Bablot comme mécanicien. On lui fit une belle ovation, puisqu'il permit à notre champion de garder la première place et de couvrir du reste le dernier tour à une vitesse record qui atteignait 133 kilomètres de moyenne à l'heure.

Il serait injuste de ne pas citer aussi la course régulière accomplie dans la Coupe de la Sarthe par la seule voiture qui finit et qui était menée par Porporato. Celui-ci avait trois concurrents ; tous abandonnèrent par suite de pannes et Porporato gagna sans lutte à la respectable moyenne de 94 kilomètres à l'heure.

Voici du reste le classement complet de l'épreuve :

#### Grand Prix de France

1. Bablot (Delage), en 4 h. 21 m. 50 s. Moyenne à l'heure : 123 kil. 750.
2. Guyot (Delage), en 4 h. 26 m. 30 s.
3. Pilette (Mercédès), en 4 h. 27 m. 53 s.

4. Salzer (Mercédès), en 4 h. 34 m. 52 s. 5. Duray (Delage), en 4 h. 35 m. 31 s. 6. Lautenschlager (Mercédès), en 4 h. 36 m. 51 s. 7. Elskamp (Mercédès), en 5 h. 18 m. 45 s. 8. Thomas (Th. Schneider), en 5 h. 25 m. 55 s.

#### Coupe de la Sarthe (Cylindrée maximum : 3 litres)

1. Porporato (Grégoire), en 5 h. 47 m. 43 s.

Deux mots sur les enseignements de cette épreuve : La course du Circuit de la Sarthe vient de prouver encore une fois que la vitesse est le plus sûr critérium de la valeur des moteurs. Sur les grandes lignes droites, les grandes vitesses ne pardonnent guère. On en juge par le déchet : 19 voitures ont pris le départ et 9 seulement finissent ; c'est tout le contraire de ce qui s'est passé à Amiens.

Si nous sommes bien renseignés, l'Automobile-Club de la Sarthe et de l'Ouest, qui compte à Tours plus

de deux cents membres, espère organiser l'an prochain dans cette région son épreuve annuelle. On disputerait un nouveau Grand Prix de France sur un circuit avoisinant les bords de la Loire. Espérons que ce projet se réalisera.

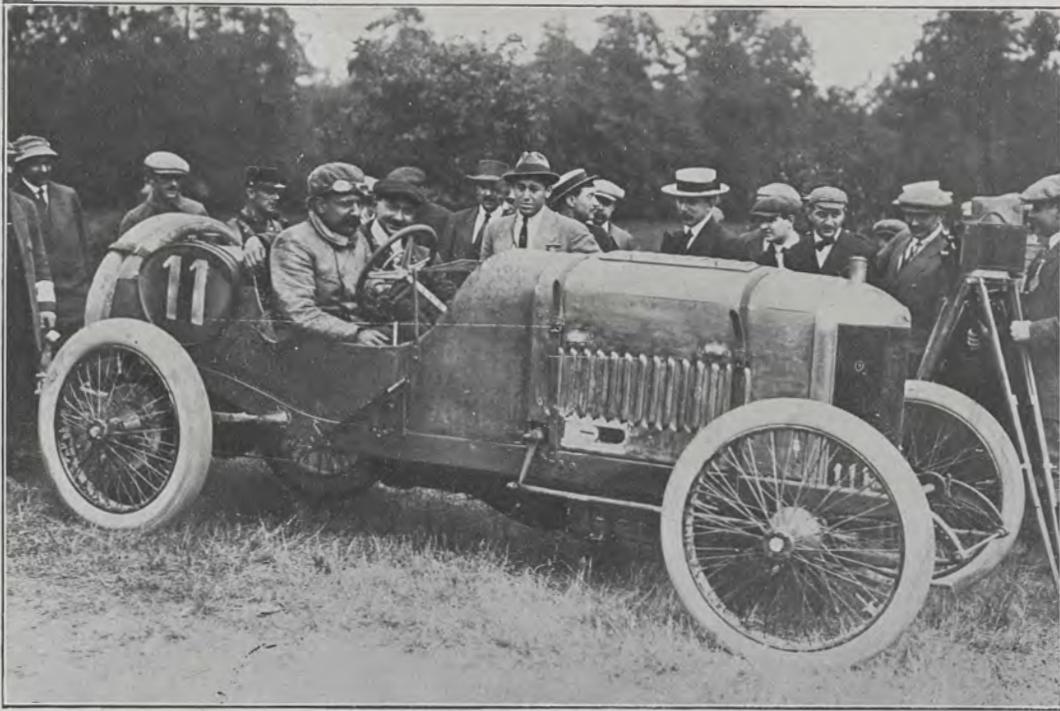
PAUL ROUSSEAU.

## Un nouveau record mondial français

Après la merveilleuse performance accomplie par notre champion Jean Bouin sur l'heure pedestre, voici qu'à nouveau un des nôtres vient d'inscrire son nom sur le glorieux palmarès des records du monde.

Marcel Berthet, s'attaquant jeudi 8 août dernier, à Buffalo, au record cycliste du monde de l'heure sans entraîneurs, détenu par l'Allemand Weise avec 42 kil. 306, réussit pleinement dans sa tentative, couvrant dans les 60 minutes 42 kilomètres 502 mètres.

C'est là un exploit qui, comme celui de Bouin, doit valoir à son auteur d'unanimes félicitations, car le record de l'heure, établi pour la première fois en 1893, n'a eu jusqu'à ce jour que huit détenteurs, dont quatre du reste furent Français : 1893, H. Desgranges, 35 kil. 325 ; 1894, Jules Dubois, 38 kil. 220 ; 1905, L. Petit-Breton, 41 kil. 110, et 1907, M. Berthet, 41 kilomètres 520. E. G. D.



BABLOT SUR SA VOITURE DELAGE, VAINQUEUR DU GRAND PRIX DE FRANCE



MARCEL BERTHET QUI VIENT DE S'APPROPRIER LE RECORD CYCLISTE DU MONDE DE L'HEURE SANS ENTRAINEURS AVEC 42 KILOMÈTRES 502 MÈTRES

## La Semaine Sportive



### AVIATION

L'aviateur Séguin s'attaquant dimanche au record de la *Coupe Pommery*, détenu par Brindejonc des Moulinais, avec 1.400 kilomètres, échoua de peu dans sa tentative, volant de Biarritz à Brème, 1.350 kilomètres en 14 heures 48 secondes.

### AUTOMOBILE

Le *Concours d'endurance pour poids lourds* a pris fin le 12 août dernier par l'examen des concurrents ayant terminé le dur raid imposé par le Ministère de la Guerre.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur cette utilitaire compétition.

### NATATION

Les *Championnats de France de natation* disputés dimanche, dans le bassin du Sporting Club Universitaire de France, à Juvisy, ont donné les résultats suivants :

100 mètres, nage libre, Meister (Libellule de Paris), 1 m. 14.

500 mètres, nage libre, Bonelli (Herculis, Monaco), 8 m. 4 s. 3/5.

1.500 mètres, nage libre, Bonelli (Herculis, Monaco), 26 m. 39.

100 mètres, féminin, Mlle Jeannot (Ondine de Paris), 1 m. 51 s.

200 mètres, brasse, D. Lehu (Enfants de Neptune de Tourcoing), 3 m. 23 s. 3/5.

100 mètres, dos, D. Lehu (Enfants de Neptune de Tourcoing), 1 m. 30 s. 4/5.

### COURSES A PIED

Notre confrère *l'Auto* organise, du 10 au 24 août prochain le *Circuit pédestre de l'Ouest*, colossale épreuve de huit cents kilomètres à pied qui a réuni les engagements de nos meilleurs pédestriens français.

La première étape, disputée sur le parcours Paris-Rouen, revint à Vadenne, en 11 heures 58, devant Orphée, Ravez et 30 concurrents.

### HIPPISME

Les Commissions chargées de procéder, en France, à l'achat des étalons de pur sang, de demi-sang et de trait pour la remonte des Dépôts de l'Etat, en 1913, se réuniront aux dates et lieux ci-après :

24 septembre, à BERNAY (Etalons de trait de race percheronne).

25 septembre, à MORTAGNE (Etalons de trait de race percheronne).

3 octobre et jours suivants, à LANDERNEAU (Etalons de demi-sang; étalons de trait de race bretonne).

8 octobre, à LA ROCHE-SUR-YON. — *Concours-épreuve.*

9 octobre, à LA ROCHE-SUR-YON (Etalons de demi-sang, anglo-arabes exceptés).

11 octobre, à MOULINS (Etalons de demi-sang, anglo-arabes exceptés).

11 octobre, à VALENCIENNES (Etalons de trait du Nord).

15 octobre, à CAEN. — *Concours-épreuve.*

16 octobre et jours suivants, à CAEN (Etalons de demi-sang autres que les anglo-arabes).

19 octobre, à BORDEAUX.

25 octobre, à LIMOGES (Etalons de toute espèce, à l'exclusion de celle de trait).

27 octobre, à TOULOUSE. — *Concours-épreuve.*

28 et 29 octobre, à TOULOUSE (Etalons de pur sang anglais, arabe et anglo-arabe et de demi-sang anglo-arabe).

4 novembre, à PARIS (Etalons de pur sang anglais).

5 novembre, à MAISONS-LAFFITTE (Etalons de pur sang anglais).

6 novembre, à CHANTILLY (Etalons de pur sang anglais).

6 novembre, à COMPIÈGNE (Etalons de pur sang anglais).

11 novembre, à CHARLEVILLE (Etalons de trait de race ardennaise).

Les étalons de pur sang arabe, de pur sang anglo-arabe et de demi-sang devront être présentés montés.

Les Commissions pourront, en outre, examiner au domicile des propriétaires qui en feront la demande, et dans les localités autres que celles désignées plus haut, les chevaux de pur sang anglais ayant gagné en France, en prix de courses plates, avant l'âge de cinq ans, une somme d'au moins cent mille francs ou arrivés deuxième dans le Prix du Jockey-Club et le Grand Prix de Paris ainsi que dans le Derby et le Saint-Léger en Angleterre.

MM. les Eleveurs sont prévenus que les règlements concernant les papiers d'origine seront rigoureusement observés. Ils devront produire, au moment des achats, les certificats de naissance des animaux présentés.

\*\*

MM. les Propriétaires qui désireraient présenter des étalons aux réunions de Landerneau, de La Roche-sur-Yon, de Moulins, de Limoges et de Toulouse sont invités à adresser, dix jours avant les opérations des Commissions, aux directeurs des Dépôts d'étalons des circonscriptions intéressées, les noms, les origines, les signalements complets et les performances, s'il y a lieu, des animaux qu'ils comptent soumettre à l'examen des Commissions.

Pour les étalons de pur sang anglais à présenter soit à Paris, soit dans une autre localité, la déclaration devra être faite, avant le 30 octobre, au Ministère de l'Agriculture (Direction des Haras — 2<sup>e</sup> Bureau). Elle contiendra, avec l'indication de l'origine des étalons, un relevé de leurs performances et la désignation de l'écurie où ils pourront être visités.

Les chevaux de pur sang anglais de robe grise ne seront pas admis à l'examen des Commissions d'achat.

Pour être inscrit, tout cheval déclaré devra figurer au Stud-Book français.

S'il s'agit d'animaux importés, les propriétaires devront fournir, à l'appui de leur déclaration, les pièces exigées en vue de l'inscription au Stud-Book français.

## PETITES ANNONCES

### AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine: Mardi, 10 heures.

A vendre: 1<sup>o</sup> Cheval irlandais, bai, 7 ans, présumé p. s., 1<sup>m</sup>61, très joli modèle, feaux antérieurs, très bien calés. Le cheval qui a 3 allures charmantes et qui est très, très gros sauteur, peut courir n'importe quel cross et faire tous les parcours d'hippiques. Vendu avec garantie; 2<sup>o</sup> Deux jumeaux p. s., ale-

zanes, l'une âgée de 6 ans, 1<sup>m</sup>61, par imp. Médaillist et Sacristy, l'autre 10 ans, sans papiers, ravissantes silhouettes, absolument saines et nettes de partout, allures vites et confortables, peuvent porter du poids, feraient remarquables juments d'armes. Garanties. — André Morel. La Venerie, Signy-l'Abbaye (Ardennes). 587

1<sup>o</sup> Cobesse baie. 9 ans, 1<sup>m</sup>58, très doublée, adroite, solide, très sage, habituée chasse, photo. 1.250 fr. franco — 2<sup>o</sup> Jument anglaise, baie, 10 ans, 1<sup>m</sup>59, ultra distinguée, allures très brillantes, solide, sage, montée dame, enfant, haute école, a chassé, très endurante, photo. 1.650 fr. franco. — 3<sup>o</sup> Pur sang, baie, 7 ans, 1<sup>m</sup>66, Illinois II et Colonia, provenance écurie Vanderbilt, très fortement charpentée partout, très belle silhouette, a produit cette année superbe pouliche, saillie 1913 par « Zoulou », p. s. arabe, présumée pleine, papiers, photos. 1.750 fr. franco. — M. J. de Clavières, Polminhac (Cantal) 591

Cause dissolution d'association: 3.500, Irlandais, hongre bai, 1 m. 59 env, gros sauteur, gagnant nombreux prix Concours hippiques dont épreuves d'amazones, intomtable extérieur, sagesse absolue, s'attelle, visible environs Paris. — Adresse bureau du journal. 595

Excès nombre. Zette, lice pointer, produit parfaitement, très bonne chasse. Photo. — Ecrire journal. 592

Elevage de chiens de berger de Brie, de grandes origines, inscrits L. F. Chiots et chiottes à vendre. Etalons feraient quelques saillies. — Haras de Saint-Laurent, par Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne). 594

Matériel complet de basse-cour, démontable, modèle nouveau, très pratique, comprenant 5 grandes volières, cage d'accouplement 6 cases, 2 petits pigeonniers, lapinières, poulaillers, etc., collection de 120 pigeons de races pures, prix modérés. — Ecrire bureau du journal. 583

Görz Antchütz, 10x15, dernier modèle, ayant servi un mois. Objectif Görz, F. 4,8—180 m/m., un châssis escamoteur, 3 châssis doubles. — Ecrire journal. 593

Occasion: A vendre 17x24 HP, marque Unic, conduite intérieure, 4 places, dynamo, état de neuf. — S'adresser bureau du journal. 577

## COMME TOI



Le Gérant: P. JEANNIOT.

Imprimerie PAUL DUPONT (Thouzellier Dir.)  
4, rue du Bouloi, Paris.

**BOITIERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES**  
des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES à CORNES  
sont RADICALEMENT GUÉRIES par **TOPIQUE DECLIE-MONTET**  
PRIX: 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS  
60, rue des Lombards, Paris et dans toutes les Pharmacies